

**ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE**
COPIE

COUT DE L'ACTE	
Décret n°2016-230 du 26 février 2016 Arrêté du 28 février 2020 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice	
Emolument (Art R444-3 C. Com)	109,58
Frais de déplacement (Art A444-48)	7,67
Total HT	117,25
TVA (20,00 %)	23,45
Total TTC	140,70
Acte dispensé de la taxe	



PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

LE SEPT JUIN DEUX MILLE VINGT TROIS

A LA DEMANDE DE :

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE LA RESIDENCE PALMER Rue Camille Pelletan, Rue Schweitzer, Square Pierre Béziat à 33150 CENON, représenté par la SA RIVIERE C, dont le siège est 3 bis, Avenue Abadie 33100 BORDEAUX

AYANT POUR AVOCAT CONSTITUE SCP JOLY Emmanuel & CUTURI-ORTEGA Caroline, dont le siège social est à (33000) BORDEAUX, AVOCATS DYNAMIS EUROPE, domicilié en cette qualité audit siège social au cabinet duquel domicile est élu.

EN VERTU :

D'un jugement rendu le 26 Mai 2016 par le Tribunal d'Instance de BORDEAUX, définitif.
D'un PV d'AG du 23/04/2015.

Je, Sébastien LENOIR, Commissaire de Justice associé au sein de la Société Civile Professionnelle Sébastien LENOIR & François TOSTAIN, titulaire d'un office d'Huissier de Justice à la résidence de Bordeaux, 119 avenue du général leclerc, l'un d'eux soussigné,

Conformément aux dispositions de l'article L322-2 et des articles R322-1 à R322-3 du Code des procédures civiles d'exécution, certifie m'être transporté ce jour à l'adresse suivante :

1, rue Camille Pelletan Cenon, entrée n°1, appartement 207, Résidence Palmer 33150 CENON

A l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens et droits immobiliers qui y sont situés et appartenant à :



Dont le requérant poursuit la saisie et la vente suite à la signification d'un commandement de payer valant saisie en date du 15 mai 2023.

Là étant, assisté de :

- Messieurs Fourcaud Serge et Raymond, en qualité de témoins.
- Monsieur LOZE, serrurier.

Nous procédons aux constatations suivantes :

L'appartement est vide de toute occupation.

DESCRIPTIF DE L'APPARTEMENT

Hall d'entrée

Porte d'entrée en état d'usage, équipée d'un judas et d'un verrou en applique. La poignée est cassée.

Sol recouvert d'un carrelage en état d'usage.

Les murs sont entoîlés et peints en blanc, état d'usage.

Plafond peint, état d'usage, un point lumineux.

Un interphone fixé au mur, état d'usage, fonctionne.

Photo n°1

Séjour

Sol recouvert d'un carrelage en état d'usage.

Les murs sont tapissés et peints en blanc, état d'usage. Présence de moisissure sous l'appui de la fenêtre.

Le plafond peint en blanc. La peinture présente quelques cloquages et traces de moisissure juste au-dessus des fenêtres.

Deux fenêtres coulissantes, double vitrage.

Un point lumineux au plafond.

Photo n°2

Cuisine

Sol recouvert d'un carrelage en état d'usage.

Les murs sont entoîlés et peints en blanc.

Plafond peint en blanc, peinture ancienne.

Un point lumineux au plafond.

Une fenêtre coulissante, deux vantaux, état d'usage.

Présence d'un évier, deux bacs, inox, état d'usage.

Une porte vitrée.

Photo n°3

Salle de bains

Le sol est recouvert d'un carrelage en état d'usage.

Sur les murs, la faïence est ancienne.

Plafond peint en blanc.

Un point lumineux au plafond.

Une baignoire rectangulaire, ancienne, abîmée.

Un lavabo avec robinet mitigeur, ancien, abîmé.

Photo n°4

Chambre n°1 (Mitoyenne avec la cuisine)

Au sol, revêtement plastique, imitation parquet, état d'usage.

Les murs sont tapissés et peints en blanc.

La tapisserie est déchirée à divers endroits.

De nombreuses traces d'humidité et de moisissure sur le mur extérieur.

Le plafond est peint en blanc.

Un point lumineux au plafond.

Une fenêtre, deux vantaux, ouverture à la française, double vitrage, équipée de volets extérieurs manuels.

Photo n°5

Couloir (entre la cuisine à la salle de bains)

Sol recouvert d'un carrelage en état d'usage.

Les murs sont entoîlés et peints en blanc.
La peinture est en état d'usage.

Le plafond, peint en blanc, est en état d'usage.

Absence de point lumineux.

Couloir (entre le hall d'entrée et les WC)

Le sol est recouvert d'un carrelage en état d'usage.

Les murs sont entoîlés et peints en blanc.
La peinture murale est en état d'usage.

Plafond peint en blanc.
Un point lumineux.

Un placard.

Chambre n°2

Sol recouvert d'un carrelage en état d'usage.

Les murs sont tapissés et peints en beige.
Quelques traces d'infiltration sur le mur côté fenêtre.

Plafond peint en blanc.
Un point lumineux au plafond.

Une fenêtre, deux vantaux, ouverture à la française, double vitrage, équipée de volets extérieurs manuels.

Un placard mural, deux portes battantes.

Photos n°6 et 7

Chambre n°3

Sol recouvert d'un revêtement plastique, imitation parquet, état d'usage.

Les murs sont entoîlés et peints en blanc.

De nombreuses traces de moisissure sur le mur côté fenêtre.

Une fenêtre, deux vantaux, double vitrage, ouverture à la française, équipée de volets pliants manuels.

Un placard mural à deux portes battantes.

Un point lumineux au plafond.

Photo n°8

WC

Sol recouvert d'un carrelage en état d'usage.

Les murs sont tapissés et peints en blanc.

Plafond peint en blanc.

Un point lumineux au-dessus de la porte de communication, fonctionne.

WC avec cuvette, abattant, couvercle et châsse, l'ensemble en état d'usage.

Photo n°9

Renseignements complémentaires

L'appartement est laissé à l'abandon depuis plusieurs mois. Des pigeons sont rentrés par une fenêtre restée ouverte. L'appartement est entièrement jonché de fientes d'oiseaux.

L'appartement n°207 se trouve au neuvième étage de l'immeuble (Avant dernier étage), entrée n°1.

L'immeuble dispose d'une cage d'ascenseur (en état d'usage) et d'un escalier commun également en état d'usage.

L'appartement dispose d'une place de parking extérieure (non privative) et d'un box au sous-sol.

L'appartement est équipé d'un chauffage collectif au sol.

La porte d'entrée de l'immeuble est sécurisée par un système Vigik, et équipée d'un interphone collectif.

Superficie approximative de l'appartement

Hall d'entrée	4,25	m ²
Salon	20,3	m ²
Cuisine	9,12	m ²
Petit Couloir (côté cuisine)	1,44	m ²
Chambre n°1 (mitoyenne avec cuisine)	10,36	m ²
Salle de bains	3,3	m ²
Couloir (menant aux WC)	3,33	m ²
Chambre n°2	8,4	m ²
Chambre n°3	8,32	m ²
WC	1,71	m ²
Superficie totale	70,53	m²

Mes opérations étant terminées, je me suis retiré. Les photographies des lieux sont annexées au présent procès-verbal.

Et de ce qui précède, j'ai dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

En vertu des dispositions de l'article A444-18 de l'arrêté du 26 février 2016 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice, il est indiqué que la prestation objet du présent acte a débuté le 7 juin 2023 à 15h00, pour se terminer le 7 juin 2023 à 16h00, pour une durée de 1 h00.

Sébastien LENOIR





Photo n° 01 du 07-06-2023



Photo n° 02 du 07-06-2023



Photo n° 03 du 07-06-2023

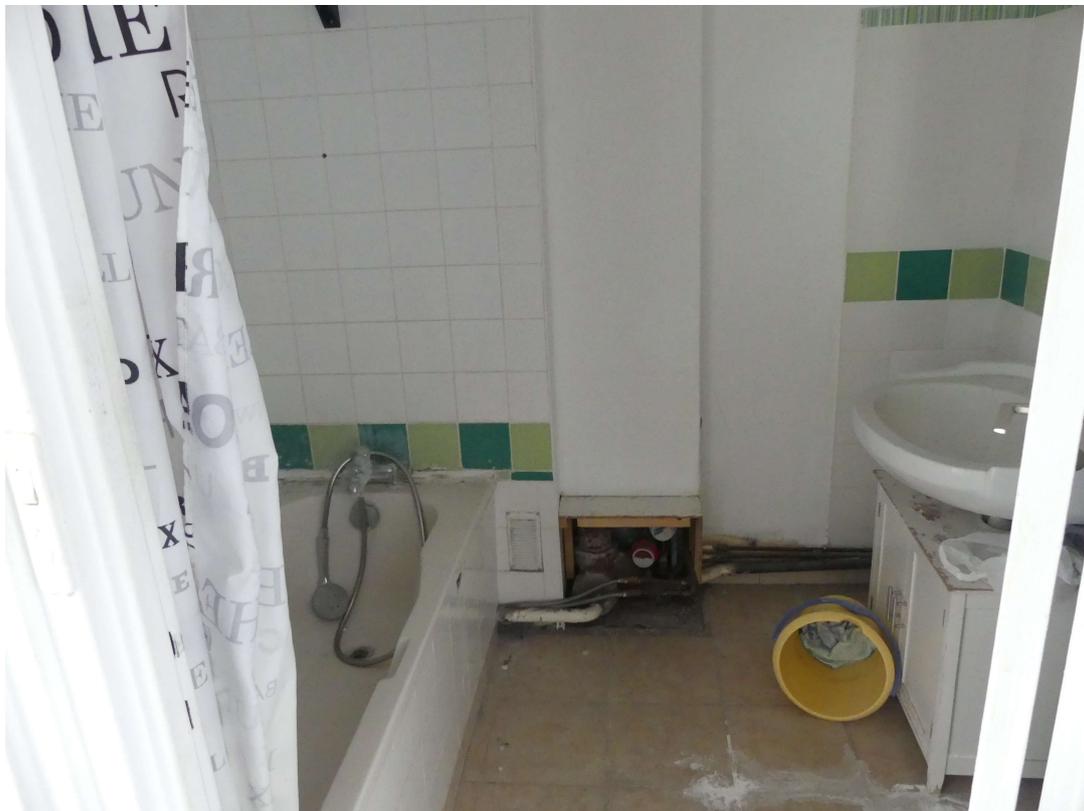


Photo n° 04 du 07-06-2023



Photo n° 05 du 07-06-2023



Photo n° 06 du 07-06-2023



Photo n° 07 du 07-06-2023



Photo n° 08 du 07-06-2023



Photo n° 09 du 07-06-2023